

COMMUNE LE FLEIX

Séance du 26 juin 2018

Membres en exercice :
13

Date de la convocation: 19/06/2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six juin l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Lionel FILET

Présents : 12

Votants: 13

Pour: 13

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Lionel FILET, Lionel LACOMBE, Josiane RECLUS,
Séverine HIVERT, Philippe COLLAS, Claude BECQUET, Geoffrey
ROBERTS, Ghislaine LAVANDIER, Denis BRESIL, Yanni CAM, Brigitte
CLEMENT, Nadine GOURDON

Représentés: Jean-Pierre LAOUILLAOU par Nadine GOURDON

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Yanni CAM

Objet: TARIFS REGIE PERISCOLAIRE RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE - 2018_047

Compte tenu de la décision de création de la régie périscolaire globalisée, pour le paiement des
repas pris au restaurant scolaire et des passages à la garderie,

le conseil municipal après avoir validé la modification des règlements intérieurs des services
restaurant scolaire et garderie municipale,
DECIDE de la tarification de ces services :

Repas pris au restaurant scolaire :

- enfants commune : 2.45 €
- enfants résidant hors commune : 2.85 €
- paniers repas, (PAI) : 1.00 €

- adultes : 4.80 €

Passages à la garderie :

- matin : 1.00 €
- soir : 1.00 €

Le paiement de la cantine et des passages à la garderie seront payables en début du mois
suivant.

Les moyens de paiement mis à disposition sont :

- espèces,
- chèques,
- CB par internet.

le Maire, Lionel FILET



BERGERAC
Date de réception de l'AR: 09/07/2018
024-212401822-20180626-2018_047-DE